

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ABONNEMENTS BIOGGY

Les présentes conditions générales de vente (« **CGV** ») sont conclues entre la société BIOGARAN, société par actions simplifiée (SAS) au capital de 4.000.000,00 euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 405 113 598 dont le siège social est situé 15 boulevard Charles de Gaulle, 92700 Colombes (« **BIOGARAN** ») et toute personne physique civilement majeure, non commerçante souhaitant utiliser le service Bioggy ((le(s) « **Client(s)** »).

BIOGARAN commercialise le service Bioggy (le « **Service BIOGGY** » ou les « **Services** »), permettant aux parents de suivre la bonne observance de prise de traitement de leurs enfants et de les géolocaliser. Le service BIOGGY est composé de deux dispositifs :

- Pour l'enfant, un boîtier muni d'un traceur GPS, lui permettant de recevoir des rappels de la prise de son traitement et de pouvoir rester en contact avec ses parents lors de ses déplacements (le « **Boîtier BIOGGY** ») ;
- Pour l'adulte, une application mobile – téléchargeable depuis une place de marché virtuelle – lui permettant de programmer des rappels de prise de traitement, de suivre les notifications envoyées par l'enfant et de le géolocaliser (« **l'Application** »)

Par extension, le Service BIOGGY (ou les « Services ») désigne tout logiciel, outil, programme informatique ou, de façon générale, tout service de la société de l'information au sens de la directive 2000/31/CE (« directive sur le commerce électronique ») auxquels l'Application ou le Boîtier BIOGGY accède pour fournir des informations au Client.

IMPORTANT : Afin d'utiliser le Service BIOGGY, le Client doit obligatoirement :

- **Télécharger l'Application, dont les conditions générales d'utilisation sont accessibles [ici](#) ;**
- **Se créer un compte personnel sur l'Application ;**
- **Acheter un Boîtier BIOGGY dans les pharmacies notamment référencées sur le site www.bioggy.fr et dont les conditions générales de ventes sont accessibles [ici](#) ;**
- **Activer le Boîtier BIOGGY sur l'Application ;**
- **Souscrire une formule d'abonnement au Service Bioggy (le ou les « Abonnement(s) ») via l'Application dont les conditions générales sont décrites dans le présent document.**

Les CGV sont accessibles à titre informatif sur le site www.bioggy.fr (le « Site »). Elles sont susceptibles d'être mises à jour à tout moment, notamment afin de prendre en compte toute évolution légale, réglementaire, jurisprudentielle et/ou technique. La version qui prévaut est celle qui est accessible en ligne à la date de l'achat.

Tout achat d'un Abonnement implique l'adhésion sans réserve aux présentes CGV qui prévalent sur toutes les autres conditions, à l'exception de celles qui ont été acceptées expressément par BIOGARAN.

Le Site est édité par la société HAREAU, SAS inscrite au RCS de Paris sous le numéro 538 863 937 et dont le siège est sis 101 rue de Sèvres 75272 Paris cedex 06, représentée par Ferdinand Rousseau, pris en sa qualité de Président. La SAS Hareau directrice de la publication peut être contactée aux coordonnées suivantes :

- Téléphone : 01 84 80 77 74
- e-mail : [--]ferdinand@weenect.com
- Courrier : [--] 53 boulevard du Général Martial Valin, 75015 Paris

Le Site est hébergé par l'hébergeur suivant :

Amazon Web Services, Inc.
aws.amazon.com
eu-privacy@amazon.fr
0 805 10 14 20

Article 1. ACCESSIBILITE DU SITE

Le Site est par principe accessible 24h/24, 7j/7, sauf interruption, programmée ou non, par BIOGARAN ou ses prestataires, pour les besoins de sa maintenance ou cas de force majeure. BIOGARAN ne saurait être tenue responsable de tout dommage, quelle qu'en soit la nature, résultant d'une indisponibilité du Site.

BIOGARAN ne garantit pas que le Site sera exempt d'anomalies, erreurs ou bugs, ni que le Site fonctionnera sans panne ni interruption. Elle peut à cet égard déterminer librement toute période d'indisponibilité du Site ou de son contenu.

Par ailleurs, le Site peut contenir des liens et des visuels publicitaires, promotionnels, commerciaux ou de parrainage vers des sites Internet de tiers ou prestataires de services indépendants. BIOGARAN n'est pas responsable des contenus desdits tiers ou sites tiers, n'en garantit ni l'exactitude, ni la validité, ni la qualité, ni l'intégrité, en particulier dans le cadre des transactions effectuées directement entre le Client même et un tiers revendeur ou prestataire indépendant de la Société.

De même, BIOGARAN ne saurait assumer les coûts de connexion, et de manière générale, tout coût de communication induit par l'accès au Site et par son utilisation par le Client.

Article 2. ABONNEMENTS

Il y a trois formules d'Abonnement aux Services BIOGGY :

- Abonnement d'une durée d'un (1) mois
- Abonnement d'une durée d'un (1) an
- Abonnement d'une durée de deux (2) ans

Chaque Abonnement est renouvelable par tacite reconduction pour une durée identique sauf résiliation conformément aux termes des présentes CGV, et est payable en début de période en un seul paiement pour l'ensemble de la période d'abonnement jusqu'à son expiration ou renouvellement.

Chaque formule d'Abonnement comprend :

- l'accès à l'espace Client permettant le paramétrage et la gestion des alertes et du compte Client ;
- trois méga octets de transfert de données par mois. Au-delà, la carte SIM sera suspendue pour le restant du mois et réactivée le mois suivant ;
- un forfait d'appel d'urgence de dix (10) minutes par mois.

Article 3. CONDITIONS FINANCIERES

Les Abonnements sont fournis aux tarifs en vigueur sur le Site lors de la souscription. Ces prix ne comprennent pas les coûts liés aux équipements et aux communications électroniques, nécessaires à la souscription et à l'utilisation du Service BIOGGY, lesdits coûts restant à la charge du Client.

BIOGARAN se réserve la possibilité de modifier le prix des Abonnements, frais et taxes ou d'ajouter de nouvelles formules. En cas de changement des conditions financières, BIOGARAN s'engage à notifier le Client par email suffisamment à l'avance avant la date d'entrée en vigueur prévue afin qu'il puisse décider de renouveler ou non son Abonnement au nouveau tarif.

Le Client accepte de recevoir ses factures par voie dématérialisée dans son espace personnel sur l'Application. Il pourra recevoir ses factures en format papier sur demande.

Les modes de paiements autorisés pour le règlement des Abonnements sont les suivants :

- Carte bancaire : Carte bleue, Visa, MasterCard, American Express, Eurocard et Visa Internationale
- Prélèvement automatique SEPA

En cas de paiement infructueux, et sauf cas de vol ou d'opposition, le prestataire de service de paiement pourra être amené à représenter le paiement jusqu'à sa régularisation, à défaut de régularisation l'abonnement sera suspendu.

En tout état de cause, BIOGARAN se réserve le droit de refuser l'accès au Service BIOGGY ou de résilier le Service en cours, en cas de paiement non honoré.

Il est précisé que lorsque le Client communique sur le Site ses coordonnées bancaires ou de carte bancaire, celles-ci ne sont pas traitées ou conservées par BIOGARAN mais par le prestataire de paiement.

Article 4. ENTREE EN VIGUEUR - RETRACTATION

(i) Entrée en vigueur

L'Abonnement prend effet à compter de la validation du paiement effectué par le Client.

(ii) Satisfait ou remboursé

Le Client bénéficie - à compter de l'entrée en vigueur de son Abonnement - d'une période de trente (30) jours pour utiliser le Service BIOGGY et demander le remboursement de son Abonnement s'il n'est pas satisfait, sous réserve des dispositions suivantes. Aucun remboursement ne pourra être sollicité si :

- la demande est faite au-delà de cette période de trente (30) jours, ou
- le Client a utilisé le Service BIOGGY pendant une durée de trois (3) jours cumulés ou plus. Le Service BIOGGY est considéré comme étant utilisé à partir du moment où le Boitier BIOGGY est allumé et connecté au Service BIOGGY.

(iii) Absence du droit de rétractation de 14 jours pour les contrats conclus à distance

Conformément aux dispositions des articles L.221-9, L.221-13, L.221-26 et L.221-28, 13° du Code de la consommation, le Client reconnaît et accepte expressément :

- Que l'Abonnement consiste en un contenu numérique indépendant de tout support matériel et que sa fourniture commencera immédiatement après le paiement de l'Abonnement par l'Utilisateur ;
- Renoncer à exercer son droit de rétractation lié à la souscription de l'Abonnement tel que découlant de l'article L. 221-18 du Code de la consommation.

En conséquence, aucune demande de rétractation ne sera recevable pour la durée souscrite de l'Abonnement.

Article 5. RESPONSABILITE DE BIOGARAN

BIOGARAN fournit le Service et les Abonnements dans le cadre d'une obligation de moyens et sa responsabilité ne pourra être engagée qu'en cas de manquement causant un préjudice direct et certain au Client.

En particulier, BIOGARAN n'est en aucun cas responsable, ce que le Client accepte sans réserve :

- des défaillances des équipements du Client,
- des interruptions, lenteurs et inaccessibilités à Internet ou de tout autre problème affectant les transmissions sur les réseaux de télécommunications et perturbant le Service,
- de l'inexactitude des données des Clients communiquées à BIOGARAN au moment de la souscription de l'Abonnement (les « **Données** ») ou de l'incomplétude de certaines qui seraient pourtant indispensables à la fourniture de l'Abonnement ;
- de la perte, de la détérioration ou de la destruction accidentelle des Données.

En tout état de cause, la responsabilité de BIOGARAN au titre de l'ensemble des Abonnements ne saurait excéder le montant des sommes (HT) effectivement versées par le Client au cours des 12 derniers mois.

Article 6. DONNEES PERSONNELLES

BIOGARAN est soucieux de la protection des données personnelles des Clients et s'engage à assurer le meilleur niveau de protection aux Données Personnelles en conformité avec la réglementation applicable en la matière notamment le règlement de l'UE 2016/679 Règlement général sur la protection des données ("RGPD") et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée (ensemble, la "Réglementation Applicable").

Pour en savoir plus sur la façon dont les données personnelles des Clients sont traitées dans le cadre de la fourniture du Service BIOGGY, cliquez [ici](#).

ARTICLE 7. PROPRIETE INTELLECTUELLE

BIOGARAN est titulaire des droits lui permettant de vendre les Abonnements.

Toute reproduction, modification, adaptation, traduction, utilisation commerciale, totale ou partielle, publication concession sous licence, transfert ou vente, quel que soit le moyen, de tout ou partie du Site est strictement interdit.

BIOGARAN consent au Client une simple licence temporaire d'utilisation strictement limitée aux actes nécessaires pour souscrire une formule d'Abonnement.

ARTICLE 8. SUSPENSION/RESILIATION DES ABONNEMENTS

Le Client peut résilier son Abonnement à l'échéance sur son compte personnel dans l'Application en respectant un délai de préavis d'au moins trente (30) jours avant l'échéance en cours. S'agissant de l'abonnement d'un (1) mois, ce délai est abaissé à quarante-huit (48) heures. La résiliation sera effective à la fin de la période de souscription en cours choisie par le Client. Il n'y a aucun remboursement des frais engagés pour la période en cours. Il est de la responsabilité du Client de résilier le service payant en temps utile.

BIOGARAN dispose également de la faculté de résilier et/ou suspendre l'Abonnement, à tout moment et de plein droit dans les cas suivants :

- En cas de non-paiement par l'Utilisateur des sommes dues au titre de l'Abonnement ;
- En cas de perte de validité du moyen de paiement utilisé dans le cadre des présentes ;
- En cas où les Données communiquées par l'Utilisateur dans le cadre de la souscription au Service sont, inexactes ou invalides ;
- Plus généralement, en cas de violation par l'Utilisateur des présentes Conditions Générales de Vente.

La résiliation entrainera la désactivation immédiate des droits accordés au Client dans le cadre du Service BIOGGY sans droit à indemnité ni à remboursement.

Cette résiliation sera faite sans préjudice de toute action en réparation que BIOGARAN pourra engager à l'encontre du Client ou de tous tiers sous sa responsabilité.

ARTICLE 9. REGLEMENT AMIABLE DES LITIGES

En vertu de l'article L. 612-1 du Code de la consommation « tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel ».

Les litiges entrant dans le champ d'application de l'article L. 612-1 du Code de la consommation sont les litiges définis à l'article L. 611-1 du Code de la consommation à savoir les litiges de nature contractuelle, portant sur l'exécution d'un contrat de vente ou de fournitures de services, opposant un consommateur à un professionnel. Le texte couvre les litiges nationaux et les litiges transfrontaliers.

Pour toute difficulté, nous vous invitons à nous contacter préalablement ou à contacter notre service après-vente : support@bioggy.fr

Pour plus de renseignements sur la médiation, le Client est invité à consulter le site internet dédié à la médiation et disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/mediation-conso>.

ARTICLE 10. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Les CGV sont régies par la loi française.

Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

ARTICLE 11. DISPOSITIONS DIVERSES

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un engagement par l'autre Partie à l'une des obligations visées par les présentes (ou de son manquement), ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause (ou à se prévaloir du manquement en cause).

Si une partie quelconque des présentes CGV s'avère inapplicable au regard de la loi, toutes les autres parties des CGV ne seront pas affectées et resteront en vigueur.

BIOGARAN se réserve le droit de sous-traiter tout ou partie des Services ou de céder son activité à un tiers sans que cette sous-traitance ou cession nécessite l'accord préalable du Client, ce que le Client reconnaît expressément.

CGV mises à jour le 1^{er} juillet 2021